

SAINT-GAUDENS, QUAND LES DIRECTIONS JOUENT LES SYNDICALISTES: ATTENTION DANGER!!!



Le 29 Mai, la Direction des Services Fiscaux de Haute-Garonne a convoqué les organisations syndicales de la DGI pour présenter les plans définitifs de l'Hôtel des Finances de St-Gaudens et de l'accueil de la Cité Administrative.

En préalable, la Direction a tenu à préciser que l'ensemble des plans étaient issus de discussions et d'échanges collectifs menés avec les agent(e)s concerné(e)s des deux filières.

A entendre la Direction, tout irait bien dans le meilleur des mondes et cela justifierait le fait que les Organisations Syndicales se retrouvent placées devant le fait accompli, avec au final l'évacuation des principales revendications des agents sur le dossier de Saint-Gaudens en particulier.

Des concertations ont effectivement bien eu lieu avec les agent(e)s, mais celles-ci se sont déroulées dans un cadre CONTRAINT et PARTIEL.

CONTRAINT:

Aucune possibilité d'intervention des personnels sur les problèmes de superficie liées à l'installation du futur Hôtel des Finances de ST-GAUDENS, et subie actuellement par les agent(e)s avec comme traduction concrète le déménagement des dossiers vivants du CDI dans des box situés à 15 kilomètres et ce, afin de libérer un peu d'espace.

Comme à son habitude, l'administration cherche clairement à passer en force !!!

Dans son rapport, rédigé en 2006, l'Inspecteur Hygiène et Sécurité stigmatisait, déjà à l'époque, le dimensionnement insuffisant des locaux et les risques sanitaires qui en découlaient :

« Or pour le projet de St-Gaudens, il a été relevé que pour 52 postes de travail installés aux 1^{er}, 2^{ème} étage et 3^{ème} étage, la surface brute varie de 6,9m2 à 8 m2 par agent » ; « On ne peut donc exclure que cette situation soit de nature à représenter une source de fatigue et de charge mentale élevée pour les agents concernés. »

Alors même que les normes RGPP fixent à 12m2 la surface brute obligatoire par agent, est-ce que le projet présenté offre ces garanties avec de surcroît l'arrivée supplémentaire sur le site des 15 agents de la trésorerie ?

Comme élément de réponse, on constatera qu'à ce jour, les Directions n'ont toujours pas fourni l'avis de l'IHS et feignent de ne pas comprendre dès lors qu'on le réclame.

Comme par hasard, par un simple claquement de doigt, le réaménagement du bâtiment qui semblait hier impossible, en raison de son état de vétuste, en 2007 et ce, de l'aveu même de l'ancien DSF, M RATEL, qui préconisait de raser toute la structure, serait devenu la panacée commingeoise.

PARTIEL:

Les agent(e)s de la DGI de Saint-Gaudens n'ont été consultés que sur l'installation propre de leurs services et non sur la globalité des plans relatifs au futur Hôtel des Finances.

A la DGCP, seul(e)s les collègues dédiés au recouvrement de l'impôt ont vaguement été consultés.

Pour les autres exerçant leurs fonctions au sein du secteur local, de passage au pied du CAGIRE, **le Trésorier Payeur Général a tenu à justifier l'aggravation des conditions de travail, notamment engendrée par la perte d'espace. en assénant qu'il fallait s'adapter !!!**

QUE CHERCHENT LES DIRECTIONS !!!

Au-delà des faits précédemment cités, ces méthodes de discussions revêtent un caractère partiel et partial en raison de la nature des projections futures opérées pour 2011 alors même que toutes les questions d'organisations des services, posées, en particulier, par la mise en place des SIP ne sont toujours pas tranchées et que les décisions finales auront des répercussions tant sur les conditions d'exercice des missions que des agencements immobiliers.

Pour l'aspect anecdotique, la DSF affirme que trois futures caisses seront installées (caisse SIP, caisse SIE et caisse secteur local) alors que la TG indique qu'il n'y aura que deux caisses (la caisse secteur local et SIP devant être fusionnées).

- → Pourquoi un tel empressement à faire avaliser des projets qui sont au final destinés à finir au pilon ?
- → Comment interpréter le comportement de franc-tireur de la DSF qui convoque les Organisations Syndicales de la DGI en leur plaçant le couteau sous la gorge et afficher un dialogue social factice alors même que la TG, elle ne prend même pas le soin d'informer les Organisations Syndicales de la DGCP ? Il y aurait-il des arrières pensées ?
- → Comment analyser les propos de la TG qui assure que les normes RGPP seront respectées en matière de superficie et l'autisme de la DSF sur ce sujet précis ?

C'est très clair, l'objectif vise:

- A faire entériner la réhabilitation du site, même si les conditions requises ne sont pas réunies tant sur le plan sanitaire, des missions et de l'accueil des usagers.
- Parier sur les suppressions d'emploi à venir, au mépris de l'augmentation des charges de travail, pour résoudre les problèmes de superficie.
- Etre prêt à anticiper, dans le COMMINGES comme ailleurs, la rétrocession potentielle des missions du secteur local en faveur privé comme semble l'indiquer la RGPP.

Cette attitude témoigne d'un profond mépris à l'égard des usagers et des collègues.

La CGT IMPOT-TRESOR, avec l'ensemble des syndicats CGT de la Fonction Publique du COMMINGES, avait et continue à proposer d'autres solutions conformes aux intérêts des agent(e)s et dans le sens d'un service public de proximité et de qualité :

- → Pour l'intégration de l'Hôtel des Finances dans la construction d'une Cité Administrative sur Saint-Gaudens.
- → Pour le maintien des trésoreries de pleines compétences, avec les effectifs, de toutes les Trésoreries du Comminges.
- → Pour la création d'un maison des finances à LUCHON, avec les emplois nécessaires, pour assurer l'intégralité des missions de la filière fiscale et gestion publique.
- → La CGT revendique l'attribution de deux emplois supplémentaires en SIE (avec un poste en pôle enregistrement) et trois en CDI pour tenir compte du volume réel des charges de travail.